

Commune de AJACCIO (2000)
AVIS DE CREATION
DE TITRE DE PROPRIETE

Date de L'acte : 01/08/2023

Suivant acte reçu par Maître Pierre-Dominique SUZZONI Notaire à AJACCIO

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

Requérante et Bénéficiaire - Propriétaire :

Madame Silvia Antoinette PIOLI, retraitée, demeurant à AJACCIO (20090) Route d'Alata, Chemin de Campiccioli Villa "Mare e Monte". Née à AJACCIO (20000), le 17 janvier 1943.
Veuve de Monsieur Michel Pierre Jean DEGUILLAUME et non remariée.

Désignation des Biens :

Dans un ensemble immobilier situé à AJACCIO (CORSE-DU-SUD) 20000 Rue Colonel Biancamaria, Route d'Alata, Résidence BRASILIA, cadastré section BR numéro 353 pour une contenance de 01ha 27a 35ca : un garage (lot 63).

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : laure-anne.liaigre.20003@notaires.fr
(Où doit être envoyée l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)